



Municipalité d'Austin
21, chemin Millington
Austin (Québec) J0B 1B0

Tél. : 819 843-2388
Télec. : 819 843-8211

www.municipalite.austin.qc.ca

COPIE DE RÉOLUTION

Le 6 octobre 2015

ASSEMBLÉE ORDINAIRE du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances du conseil, le **lundi 5 octobre 2015 à 19 h**, à laquelle sont présents la **maire Lissette Maillé** et les **conseillers Victor Dingman, André G. Carrier, Jean-Claude Duff, Jean Ranger et Robert Benoit**, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence de la maire selon les dispositions du *Code municipal*.

La secrétaire-trésorière Anne-Marie Ménard est présente.

COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE (210)

ATTENDU QUE la navigation sur les plans d'eau navigables est règlementée par la *Loi sur la marine marchande du Canada*;

ATTENDU QUE cette loi concerne principalement la sécurité du transport et la déduction des entraves à la navigation, mais qu'elle est peu utile pour relever les défis environnementaux liés à la prolifération des puissants bateaux sur nos lacs et rivières;

ATTENDU QUE la navigation de plaisance devrait être traitée différemment et distinctement de la marine marchande;

ATTENDU QUE la Coalition pour une navigation responsable et durable est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à élaborer, à l'intention du nouveau gouvernement fédéral, des solutions législatives efficaces de façon à ce que les communautés riveraines de plans d'eau navigables puissent avoir une meilleure maîtrise du nombre d'embarcations et des impacts qu'ils ont sur les rives et la qualité de l'eau de leurs lacs et rivières;

ATTENDU QUE la Coalition compte s'appuyer sur des études scientifiques rigoureuses pour démontrer les impacts négatifs importants sur l'environnement;

ATTENDU QUE la Coalition a récemment reçu l'appui du Conseil d'administration du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par le conseiller R. Benoit**

MUNICIPALITÉ D'AUSTIN

...../2

COPIE DE RÉSOLUTION

ET RÉSOLU QUE :

1. la municipalité d'Austin appuie la Coalition pour une navigation responsable et durable dans sa démarche en vue de soumettre des propositions législatives au prochain gouvernement fédéral élu en 2015 eu égard à la navigation;
2. la municipalité d'Austin demande à la MRC d'appuyer la Coalition dans cette démarche.

ADOPTÉE

**Copie certifiée conforme extraite
du Procès-verbal du 5 octobre 2015.
Résolution 2015-10-210**



**Anne-Marie Ménard
Secrétaire trésorière / Directrice générale**